

Bruno Héroult, Julia Gassie, Arnaud Lamy¹
Centre d'études et de prospective

Nouveaux rapports à la nature

La **nature** est l'ensemble des réalités physiques (eau, végétation, climat, sol, relief, ensoleillement, etc.) antérieures à l'activité humaine. Elle est constituée de l'éreème (parties inhabitées) et de l'écoumène (terres anthropisées, habitées ou seulement exploitées). Seul ce dernier nous intéresse ici, qui fournit aux populations un cadre de vie, des moyens de subsistance et des ressources énergétiques. Le rapport à la nature s'exprime à travers des termes comme « naturel », « naturalisme », l'emploi de « naturalité » étant de plus en plus fréquent pour signifier sa valeur culturelle et symbolique.

Depuis un demi-siècle, les thématiques de l'écologie et de la protection de la nature sont de plus en plus prégnantes. Après *La planète au pillage* de F. Osborn (1948), quelques grands jalons de cette « défense de l'environnement » peuvent être cités : *Printemps silencieux* de R. Carson (1962), *La tragédie des communs* de G. Hardin (1968), *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre* de B. de Jouvenel (1968), le rapport Meadows (1972) *Halte à la croissance ?* commandé par le Club de Rome, le rapport Brundtland (1987), *Sauver la planète Terre* de A. Gore (1992), etc.

Ces sujets connaissent une actualité croissante, au travers de nouveaux risques et problèmes publics mondiaux tels que le réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité ou l'épuisement de certaines ressources énergétiques. Ces évolutions profondes du rapport des humains à la nature s'accompagnent de questionnements inédits portés par diverses catégories d'acteurs (institutions publiques, entreprises, associations, ONG, fondations, centres de recherche, etc.), à des échelles infra-nationale, nationale comme internationale. Surtout, cette préoccupation se diffuse dans les sociétés, conditionnant fortement les représentations mentales et les manières de vivre des populations.

Cette fiche n'aborde qu'une partie des phénomènes de re-naturation ou de dé-naturation des rapports sociaux. Elle est centrée sur les tendances les plus significatives, sur celles qui donnent à l'observateur sa meilleure capacité d'analyse et d'anticipation. Certains aspects du sujet, bien qu'importants, ne seront donc pas abordés : entrée ou non dans l'âge de l'anthropocène, degré de finitude des ressources, objectifs de développement durable et actions engagées en leur faveur, etc.

Après quelques remarques sur les usages contemporains de concepts dérivés du mot « nature » (1), nous soulignerons les grandes évolutions qui touchent les rapports Humain-Animal et Humain-Végétal, dans les sociétés européennes (2). Enfin, nous verrons comment ces nouvelles aspirations à la naturalité se traduisent et agissent, sur nos modes de vie comme sur nos manières de consommer (3). L'encadré final envisage quelques-unes des implications de ces nouveaux rapports à la nature pour l'alimentation.

1 - Nature, naturel, naturalité

Les interrogations sur le rapport entre l'Humain et la Nature sont aussi anciennes que les cultures humaines (Descola, 2005 ; Bourg et Fragnière, 2014). La naissance d'une véritable conscience écologique ne date cependant que du XVIII^e siècle, entre autres avec l'œuvre de J.-J. Rousseau et l'essor du romantisme en Allemagne. Cette « nature », non

1. A. Lamy était stagiaire au CEP au moment de la rédaction de ce document.

Cette fiche ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Elle n'engage que ses auteurs.
Elle reprend en partie et actualise : Héroult B., Gassie J., Lamy A., 2019, *Transformations sociétales et grandes tendances alimentaires*, Document de travail n° 13, février, Centre d'études et de prospective : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/DOC-CEP13/detail/>

pas seulement donnée physiquement mais construite culturellement, est régulièrement invoquée aujourd'hui, dans les débats sur nos modes de vie, pour promouvoir des comportements ou justifier des choix de consommation.

Si est désigné comme « nature » ce qui est différent de la « culture », le terme « naturel » s'oppose quant à lui, de manière générale, à « artificiel ». Le « naturel » n'est pas immuable mais soumis aux contingences et aux façonnages humains, Lepiller (2014) insistant sur l'« **instabilité du naturel** ». À partir de cette opposition native entre « naturel » et « artificiel », soit entre « ce qui se fait tout seul » et « ce qui est produit volontairement », les sociétés élaborent des systèmes de valeurs et de jugements, historiquement modulables, sur les composantes du « naturel ». Les représentations sociales de ce qui est (ou non) naturel s'inscrivent dans des cadres idéologiques construits au fil des siècles. Ainsi, l'attribut naturel est plus ou moins donné à tels ou tels paysages, tels ou tels animaux et végétaux, en occultant systématiquement le fait que les humains interviennent directement dans ce processus de qualification. De même, dans le cas de l'alimentation, la propriété de « naturel » est donnée ou retirée à une denrée en faisant souvent fi du rôle de l'humain dans sa mise à disposition (sélection, culture, cueillette, préparation, consommation, etc.). La dualité naturel/artificiel doit donc être dépassée, en faveur d'une approche plus graduelle, révélant la diversité des matrices symboliques du « naturel ».

De son côté, le concept de « **naturalité** », traduit de l'anglais *wilderness*, se réfère au caractère intact et sauvage d'un milieu. Nombre de sites actuels, perçus comme naturels, sont en fait d'origine anthropique (Fuhr et Brun, 2010). Tel est d'ailleurs le sens fort du concept de « paysage » : résultat d'un regard social porté sur une parcelle de nature artificialisée par l'humain et soumise à des agencements productifs et esthétiques. Cette question de la perception, fondamentale, fait que la « nature » n'existe qu'à travers des naturalités ressenties, des émotions, des sensations. Dans une expérience comparative s'appuyant sur une série de photographies de paysages naturels, des habitants de pays d'Europe du Nord se sont révélés plus sensibles à la naturalité « sauvage », tandis que ceux de pays asiatiques étaient plus réceptifs aux paysages illustrant une naturalité « anthropique » (*id.*). Au-delà de ces variations d'ordre culturel, d'autres travaux (Le Quéau *et al.*, 2010) montrent que les perceptions contrastées de la naturalité varient avec les différences sociales : âge, origine, milieu de vie, etc. Par exemple, la nature « sauvage » attire davantage les jeunes urbains diplômés, tandis que les retraités préfèrent la nature disciplinée.

Si le rapport à la nature des Occidentaux est loin d'être universel (Descola, 2005), le goût pour la **naturalité sauvage** est particulièrement développé en Europe et en Amérique du Nord depuis le XVIII^e siècle (Barraud et Périgord, 2013). Face à la modernisation agricole, à l'industrialisation, à l'exploitation des ressources, au développement du tourisme, les milieux considérés comme « sauvages » se sont progressivement chargés de valeurs positives associées à des expériences aussi bien physiques qu'esthétiques et spirituelles. En ont découlé des tendances de fond importantes : patrimonialisation, sanctuarisation d'espaces naturels, création de réserves animales, de parcs naturels, de normes de protection, de politiques de préservation, etc. Ces dynamiques, toujours à l'œuvre aujourd'hui, sont des sources essentielles de jugements et de comportements. Le plus souvent, dominant les représentations iréniques et réenchantées, inclinant spontanément à penser que la nature est bienveillante, accueillante et salvatrice. Et quand elle se révèle malgré tout mauvaise, c'est parce que – selon une vision très animiste – elle « se venge » des blessures que lui causent les humains.

Simultanément, l'urbanisation, l'industrialisation, le renouvellement des générations et les nouvelles technologies favorisent des contre-tendances et des réactions de rejet, de promotion du hors-nature, et même de l'anti-nature. Ces mouvements contraires sont corrélés au fait que les individus ont des rapports à la nature beaucoup plus épisodiques, indirects et artificiels, comme le montre par exemple Corbin (2018). Le développement des sociabilités numériques nous éloigne aussi de plus en plus des réalités concrètes, des sensations éprouvées au contact des choses tangibles.

2 - Évolution des rapports Humain-Animal et Humain-Végétal

L'évolution actuelle des rapports à la nature peut se lire, de façon idéal-typique, dans la transformation du **rapport Humain-Animal**. Selon les civilisations et les époques, les animaux sont classés et hiérarchisés en fonction des types de relations que nous entretenons avec eux (Lévi-Strauss, et surtout Leach, 1980). Dans les sociétés occidentales contemporaines, ces classements comportent trois grandes catégories, allant du plus lointain au plus proche des activités humaines :

- les **animaux sauvages**, témoins, victimes et représentants des désordres environnementaux, bénéficient d'une protection relative et peuvent être mangés à certaines conditions ;
- les **animaux domestiques d'élevage**, utilitaires, remplissent des fonctions de travail et de production de denrées alimentaires ou textiles ;
- les **animaux domestiques de compagnie**, ayant une fonction affective et récréative, disposent de la protection maximale et sont hors du champ de la consommation humaine.

Cette cohabitation obligée était autrefois abordée dans une perspective matérialiste : processus de domestication, exploitation du travail animal, espèces dédiées à la protection ou à l'alimentation, etc. Ces dernières décennies, c'est l'approche éthique et juridique qui s'est imposée, dans les débats de société comme dans la sphère politique, la controverse portant sur l'opportunité ou non d'accorder des droits nouveaux : *La libération animale* de P. Singer (1975), *Les droits des animaux* de T. Regan (1983), *Le silence des bêtes* d'E. de Fontenay (1998), *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux* de S. Donaldson et W. Kymlicka (2011). De fait, la dernière modification du Code civil, conformément à la loi n° 2015-177 du 16 février 2015, définit les animaux comme des êtres « doués de sensibilité ».

La montée de la **cause animaliste**, très rapide, s'accompagne donc de l'affirmation de la responsabilité juridique et morale des humains vis-à-vis du vivant non humain (Poulain, 2007). Guichet (2011) en décrit quelques-unes des implications :

- la séparation et la réduction du monde animal proche, aussi bien en termes d'espaces que d'espèces ;
- la tendance à anthropomorphiser les animaux, en les parant de qualités propres aux humains ;
- la déqualification des liens entre animaux et humains : d'un rôle technique, professionnel, comme force de travail, l'animal est aujourd'hui réduit à un rôle affectif ou de matière (alimentaire, scientifique, etc.) ;
- la montée de l'animal de compagnie comme « animal de référence », qui devient la catégorie dominante à travers laquelle sont appréhendées et questionnées les autres catégories d'animaux.

Les représentations anciennes en termes de « protection animale » évoluent vers des attentes plus modernes en termes de « **libération animale** ». Cette mouvance, qui agrège demandes sociétales, découvertes scientifiques et prises de positions politiques, structure fortement les revendications autour du « bien-être animal » (Digard, 2012). S'il n'y a pas pour l'instant de reconnaissance de l'intelligence animale, il existe une prise en compte de la sensibilité, de la sentience et de la souffrance, et cette évolution a été bien plus rapide que ne le prévoyaient les observateurs même les plus perspicaces.

Ces mutations se prolongeront et s'approfondiront à l'avenir. Dans un travail à visée prospective, Bidaud *et al.* (2016) ont imaginé cinq scénarios d'évolution du rapport Humain-Animal : « Un rapport économe à l'animal », « L'animal intégré », « Les animaux comme variables d'ajustement », « L'animal idéalisé et exfiltré », « Une question animale éclatée ». Quelle que soit la trajectoire qui sera finalement empruntée, celle-ci continuera de modifier, à travers les animaux, notre perception des fondements et des limites de la nature.

Les visions du vivant étant fortement zoocentrées, les débats de société sur le rapport **Humain-Végétal** sont moins amples et moins aboutis que les discussions sur les interactions Humain-Animal. Néanmoins, ils sont en train de prendre la même tournure et d'en emprunter les topiques. La montée actuelle d'une vraie « cause du végétal » s'accompagne de l'affirmation d'une responsabilité humaine en la matière, morale pour l'instant, et certainement juridique et politique demain.

La domination de l'humain et le déclasserement du végétal sont des constantes historiques des sociétés (Schaefer, 2015). Le verbe « végéter », qui possède la même racine latine que « végétal », illustre cette dévalorisation, en qualifiant l'inerte, la faiblesse, la diminution de facultés. C'est l'humain qui agit sur le végétal, et non l'inverse. Les plantes sont domestiquées, sélectionnées, cultivées pour servir les populations (alimentation, vêtements, soins, jardins, aménités, etc.). Elles sont nos aliments et nos médicaments, et souvent les deux à la fois, de nombreuses plantes alimentaires ayant d'abord été considérées pour leurs vertus médicinales.

Aujourd'hui, les végétaux gagnent en visibilité et en reconnaissance. Comme les animaux, ils sont au cœur des nouvelles interrogations sur notre rapport à la nature. De nombreux observateurs insistent sur la présence bienveillante des plantes, sur les services qu'elles rendent, et considèrent qu'elles font partie intégrante du « vivre ensemble » planétaire. Quant à la fibre écologique du grand public, elle plébiscite les balades en forêt, la valeur patrimoniale des arbres remarquables, les parcs publics, jardins partagés, toits végétalisés, plantations de balcon, trottoirs non désherbés, etc. Cette « révolution végétale » (*Pour la science*, 2018) ouvre de nouveaux espaces de discussion et de recherche : neurobiologie des plantes, sylvothérapie, microbiote des racines ou des graines, communication végétale, etc. L'arbre est paré de toutes les vertus et fait de grands succès de librairie, à l'image de *La Vie secrète des arbres* de Wohlleben (2015). Dans un avenir proche, des défenseurs de la cause végétale revendiqueront sûrement que soient reconnues la sentience et la souffrance des végétaux, avec toutes les conséquences qu'une telle reconnaissance pourra avoir sur nos modes de vie et notre rapport à la nature.

3 - De l'expérience de la nature à la consommation de naturel

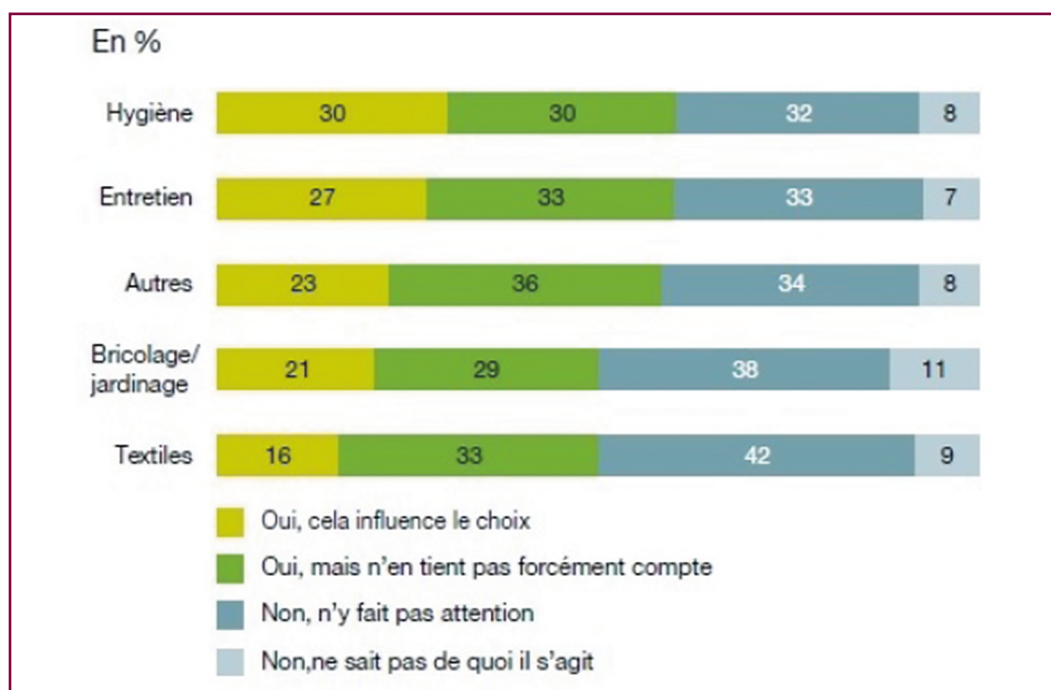
En 2015, la consommation d'**espaces naturels** en France se faisait majoritairement par la fréquentation de la campagne (93 %) et de la forêt (91 %) (Mahé *et al.*, 2017). Le succès de nouvelles activités comme l'éco-hébergement, le tourisme et les loisirs verts, témoigne d'un besoin de se « rapprocher de la nature », exclue de la vie quotidienne d'une grande partie de la population. Cette nature raréfiée et distanciée n'en est que plus recherchée, exaltée, idéalisée (Bessière, 2000). Cet engouement se traduit, entre autres, par un attrait pour tous les services et produits dits « naturels ».

En 2009, l'emploi des termes « naturel » et « 100 % nature » a été encadré par la DGCCRF, suite à la multiplication de références et d'allégations sur des **produits de consommation**. Ce marché est cependant loin d'être unifié, les attentes et expériences de naturalité étant très contrastées, voire contradictoires. La recherche de nature peut aussi bien concerner la consommation alimentaire que l'habillement ou l'utilisation de produits d'hygiène et de beauté.

Outre les bienfaits réels des produits moins industrialisés, consommer de la naturalité répond à une quête d'identité et de sens, et rassure l'individu sur sa capacité à protéger son intégrité physique et psychique. Les consommateurs ont l'impression de renouer avec le « bon passé » et la tradition, d'en récolter les bienfaits, de retrouver le sain et le proche. Loin d'être seulement conservatrice, cette nature marketée est donc porteuse d'une grande modernité.

Enfin, côtoyer la nature est vécu comme une riche expérience intime, comme la preuve d'une **consommation responsable et éthique**. Une étude du CGDD de 2016, relative aux pratiques environnementales des ménages, révèle par exemple l'attention portée aux labels écologiques, garantissant des actions protectrices de l'environnement. Les résultats sont néanmoins contrastés selon les catégories de produits : l'attention prêtée aux labels est supérieure pour la catégorie « hygiène » (60 %) par rapport aux « textiles » (49 %) ou au « bricolage/jardinage » (49 %) (illustration 1). D'autres critères, comme le prix ou le poids des habitudes, ainsi que des déterminants sociaux (âge, origine, niveau d'éducation, milieu professionnel, etc.), peuvent aussi amoindrir ou renforcer la recherche de naturalité.

Illustration 1 - Attention prêtée aux labels écologiques par famille de produits



Note : la catégorie « Autres » regroupe notamment les ampoules et le papier.

Source : CGDD/SOeS, Enquête sur les pratiques environnementales des ménages, 2016 ; repris de CGDD, 2017

Quelques implications pour l'alimentation

Le développement de la consommation de produits naturels, ou se présentant comme tels, est une tendance attestée par de nombreuses études quantitatives et qualitatives. Elle se manifeste clairement en matière d'alimentation et nous voulons ici indiquer en quoi cette « naturalisation » est un moteur qui peut impacter et orienter les conduites alimentaires. Les définitions du caractère naturel d'un produit ou d'un régime varient en fonction des groupes sociaux, des connaissances scientifiques et des maillons du système alimentaire (production, transformation, commercialisation, consommation finale) : un même produit, vendu à la ferme ou dans une grande surface, ne suscitera pas la même perception de naturalité chez les acheteurs.

1 - À la recherche d'une alimentation plus « naturelle »

- Selon une enquête TNS Sofres (2016), 83 % des Français interrogés déclarent un intérêt pour la naturalité des produits alimentaires (ingrédients naturels), cet intérêt dépassant celui pour leur origine (74 %).
- Le principe d'incorporation (« je suis ce que je mange », Fischler, 1990), présent dans toutes les sociétés, suscite des comportements d'évitement et de protection passant, de plus en plus souvent, par la recherche de produits naturels.
- La distance croissante (physique et cognitive) entre le mangeur et l'aliment (Bricas *et al.*, 2013), l'éloignement du monde rural et de la production agricole, réactivent, de manière identique, des souhaits de naturalité.
- La crainte des risques alimentaires et la multiplication des discours sur le « bien manger » plongent les consommateurs dans une situation d'anomie alimentaire (perte de repères, accroissement de l'anxiété et de la culpabilisation), dont ils tentent de sortir en faisant confiance aux ressources de la nature.
- La naturalité est aussi au cœur de nombreux régimes alimentaires, voire de comportements orthorexiques ne reposant que sur quelques denrées considérées comme pures et saines (crudivorisme, régime « paléo » inspiré de la nourriture des chasseurs-cueilleurs préhistoriques, etc.).
- Plus largement, l'aliment naturel est associé à la santé, au bien-être, au respect de l'environnement, à la saisonnalité, à la proximité, aux pratiques ancestrales, aux critiques de la mondialisation, de l'urbanisation et de l'industrialisation.
- Comme en matière de santé, la multiplication des discours sur une nutrition et une alimentation « plus naturelles » se traduit par une cacophonie alimentaire, ou tout au moins par un problème de clarté de l'information du consommateur : bio *versus* local, allégations contradictoires, etc.

2 - Des implications directes de l'évolution du rapport à l'animal

- En deux décennies seulement, le statut des produits animaux s'est transformé, en particulier celui de la viande, avec la baisse de consommation de certaines espèces et la tendance, chez les jeunes générations, à « voir son steak comme un animal mort » (Gibert, 2015).
- Au-delà de l'assiette, la chair animale est au cœur de préoccupations sanitaires, économiques, environnementales et éthiques. En découlent la réorientation des achats vers des filières de production respectueuses du bien-être animal, le développement de régimes d'éviction totale ou partielle (vegan, végétalien, végétarien, flexitarien), l'engagement dans des démarches militantes et antispécistes, etc.
- La critique des protéines animales entraîne mécaniquement une revalorisation des protéines végétales, et de toutes les alternatives à la viande, qui revêtent une image santé. Inversement, toujours au nom de la nature, d'autres producteurs ou mangeurs répondent aux critiques adressées à la viande en accentuant leur carnivorisme.

3 - Renforcement de la consommation de produits alimentaires « naturels »

- Le naturel est inscrit dans de nombreuses pratiques d'achat : recherche de produits bruts ou peu transformés, contenant des ingrédients sains (Greenflex, 2017), soutenues par des ONG, ou disposant de labels garantis par des démarches publiques ou privées (agriculture biologique, commerce équitable, impact environnemental réduit, bien-être animal, etc.). Il s'agit également de préférences pour les produits « sans », peu emballés, vendus en circuits courts et de proximité, fabriqués selon des recettes traditionnelles, etc.
- La diversité des caractéristiques naturelles pouvant être invoquées oblige à développer des dispositifs de contrôle et de certification, de traçabilité, de nombreux systèmes d'information, de valorisation et d'intermédiation.

Bibliographie

- Barraud R., Périgord M., 2013, « L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ? », *L'Espace géographique*, 42-3, pp. 254-269.
- Bessière J., 2000, « Valeurs rurales et imaginaire touristique », dans Amirou R., Bachimon P. (dirs.), *Le tourisme local, une culture de l'exotisme*, L'Harmattan, Paris.
- Bidaud F. et al., 2016, *Le rapport Homme-Animal : cinq scénarios à l'horizon 2030*, CEP, Analyse n° 95.
- Bourg D., Fragnière A., 2014, *La pensée écologique. Une anthologie*, PUF.
- Bricas N. et al., 2013, « Agricultures et alimentations : des relations à repenser ? », *Natures Sciences Sociétés*, 21/1, pp. 66-70.
- Brundtland G. H., 1987, trad. 1987, *Notre avenir à tous*, Oxford University Press.
- Carson R., 1962, trad. 1968, *Printemps silencieux*, Plon.
- Chanvallon S., Héas S., 2011, « L'homme et la nature : en quête/enquête sensible », *Natures Sciences Sociétés*, 4, p. 355-364.
- Commissariat général au développement durable (CGDD), 2017, « Les Français et la consommation responsable, vers des achats plus respectueux de l'environnement ? », *Data Lab Essentiel*, n° 97.
- Commissariat général au développement durable (CGDD), 2016, « Opinions et pratiques environnementales des Français en 2015 », *Chiffres et statistiques* n° 750.
- Corbin A., 2018, *La fraîcheur de l'herbe. Histoire d'une gamme d'émotions de l'Antiquité à nos jours*, Fayard.
- Descola P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Gallimard.
- Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), 2009, *Note d'information n° 2009-136 relative à l'emploi des termes « naturel », « 100 % nature » et de toute autre expression équivalente sur l'étiquetage des denrées alimentaires*.
- Digard J.-P., 2012, « Le tournant obscurantiste en anthropologie. De la zoomanie à l'animalisme occidentaux », *L'Homme*, n° 203-204, pp. 555-578.
- Donaldson S., Kymlicka W., 2011, *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*, Alma.
- Fischler C., 1990, *L'Homnivore*, Odile Jacob.
- Fontenay E. de, 1998, *Le silence des bêtes*, Fayard.
- Fuhr M., Brun J.-J., 2010, « Biodiversité, naturalité, humanité », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18/1, pp. 67-69.
- Gibert M., 2015, *Voir son steak comme un animal mort*, Lux.
- Gore A., 1992, trad. 1993, *Earth in Balance: Ecology and Human Spirit*, Albin Michel.
- Greenflex, 2017, « Tous acteurs ! Les Français et la consommation responsable », *12^e baromètre*.
- Guichet J.-L., 2011, « Problèmes contemporains dans la relation entre l'homme et l'animal », actes du Colloque « L'évolution des relations entre l'homme et l'animal, une approche transdisciplinaire », Paris.
- Hardin G., 1968, trad. 2018, *La tragédie des communs*, PUF.
- Jouvenel B. de, 1968, *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, SEDEIS.
- Leach E., 1980, *L'unité de l'homme et autres essais*, Gallimard.
- Le Neindre P., Dunier M., Larrère R., Prunet P., 2018, *La conscience des animaux*, Éditions Quæ.
- Lepiller O., 2014, « "Naturalité" et naturalisation des aliments. Perspectives socio-historiques », dans *Compte rendu de l'Académie d'agriculture de France*, tome 100, vol. 1.
- Le Quéau P. et al., 2010, « Convergences écologiques et sociologiques sur la naturalité forestière », dans Vallauri D. et al., (eds), *Biodiversité, naturalité, humanité. Pour inspirer la gestion des forêts*, Lavoisier.
- Lesage M. et al., 2016, *Le rapport Homme-Animal : évolutions passées et enjeux d'avenir*, CEP, Analyse n° 94.
- Meadows D., Meadows D. et al., 1972, trad. 1972, *Halte à la croissance ?*, Fayard.
- Mahé M. et al., 2017, *Prospective des métiers, qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole*, Centre d'études et de prospective.
- Osborn F., 1948, trad. 1949, *La planète au pillage*, Actes Sud.
- Poulain J.-P., 2007, « L'homme, le mangeur et l'animal. Qui nourrit l'autre ? », *Les Cahiers de l'Ocha* n° 12, Paris.
- Pour la science*, 2018, *La révolution végétale*, n° 101, hors-série, novembre-décembre.
- Regan T., 1983, trad. 2012, *Les droits des animaux*, Hermann.
- Schaefer O., 2015, « L'homme végétal », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 286, pp. 61-73.
- Singer P., 1975, trad. 1993, *La libération animale*, Seuil.
- TNS Sofres, 2016, *Profils consommateurs dans le monde*.
- Wohlleben P., 2015, trad. 2017, *La vie secrète des arbres*, Les Arènes.